

POLE 1^{ER} DEGRE - MOYENS - RH

P1D – 14/11/2019

Mouvement interdépartemental des personnels enseignants du premier degré Rentrée scolaire 2020

Demande formulée au titre du handicap

Référence : BO spécial n°10 du 14/11/2019

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par :

Correspondante handicap relais :

- Marie-Ange LABERTRANDIE (04.90.27.76.27)

Bureau mouvement :

- Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)

- Brigitte HOMBLÉ (04.90.27.76.22)

Les enseignants qui sollicitent un changement de département au titre du handicap doivent déposer un dossier à l'attention du Docteur ARNAL, médecin de prévention, sous couvert du correspondant handicap relais au pôle 1^{er} degré de la DSDEN 84.

Il convient de compléter le formulaire mis en ligne ce jour sur le site de la direction académique et de le renvoyer au P1D, accompagné des pièces justificatives demandées, pour le **mardi 3 décembre 2019** - délai de rigueur.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1^{er} degré - Moyens/RH

**DOSSIER DE DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP
PHASE INTERDEPARTEMENTALE DU MOUVEMENT 2020**

A envoyer à la DSDEN de Vaucluse – pôle 1^{er} degré pour le mardi 3 décembre 2019.

**Pôle 1^{er} degré -
Ressources Humaines
(P1D)**

NOM : Prénom :

Date de naissance : Situation de famille :

Nombre et âge des enfants à charge :

- Affectation actuelle :

école : ville :

modalité d'affectation : TPD / AFA / PRO

nature du poste : DIR / ECMA / ECEL / TR / TS / BDF / Spécialisé /

- Domicile :

ville : Tél. :

Situation administrative : activité normale / CLM CLD / congé parental / disponibilité /
poste adapté / détachement /

Personne concernée :

Intéressé(e) Conjoint Enfant

Date de l'obtention de la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ou d'enfant
handicapé ou malade :

Le dépôt de demande auprès de la MDPH n'est plus recevable.

➤ **Pièces à joindre :**

✓ sous enveloppe close portant la mention « **PLI CONFIDENTIEL A L'ATTENTION DU
MEDECIN DE PREVENTION** » :

- un courrier motivé au médecin de prévention
- les justificatifs de la situation à étudier : certificats médicaux, pathologie exacte, suivi
médical, l'évolution prévisible...
- tout justificatif attestant que la mutation améliorera les conditions de vie de l'enseignant.

✓ hors de l'enveloppe accompagnant ce formulaire :

- la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou la carte d'invalidité.
- copie des vœux demandés

Cadre réservé à l'administration :

Date d'arrivée de la demande :

Date de transmission au médecin de prévention :

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Marie-Ange LABERTRANDIE
Correspondante handicap relais
Tél. : 04 90 27 76 27
correspondant-handicap84
@ac-aix-marseille.fr

Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ
Bureau mouvement
Téléphone
04 90 27 76 44
04 90 27 76 22

ce.mouvement-84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs